



PR 197 A

Genève, le 29 novembre 2002
2, rue de l'Hôtel-de-Ville

**DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Correspondance : case postale 3918
1211 Genève 3
Téléphone 022 327 29 59
Télécopieur 022 327 01 00

fmo

Monsieur le maire,
Messieurs les conseillers
administratifs
de la Ville de Genève
1211 GENEVE 3

792/02

Monsieur le maire,
Messieurs les conseillers administratifs,

Nous accusons réception de la délibération du Conseil municipal de la Ville de Genève du 8 octobre 2002, reçue le 28 novembre 2002, concernant :

le préavis favorable au PLQ 29155-255, délimité par les ch. Sous-Bois, Fleurettes, Mon-Soleil et Colombettes / section Petit-Saconnex

et vous informons que nous en transmettons copie au département suivant :

- Aménagement, équipement et logement

afin qu'il poursuive la procédure usuelle.

Nous vous prions de croire, Monsieur le maire, Messieurs les conseillers administratifs, à l'assurance de notre considération distinguée.

*Le secrétaire général du département
de l'intérieur, de l'agriculture
et de l'environnement :*

Claude Convers

Date d'affichage : 17 octobre 2002
Fin délai référendaire le : 26 novembre 2002